

DEMANDE D'ABONNEMENT PASS LOCAL 2023

Le Pays de Fontainebleau renouvelle le Pass Local, titre de transport proposé aux habitants des 26 communes du territoire, âgés de 65 ans et plus et soumis à l'impôt sur le revenu. Il donne accès à 35 lignes de bus (régulières et transport à la demande) desservant le territoire **hors réseau ferroviaire**. Le tarif annuel a été fixé à 80 € pour 2023.

Le Pass local complète les titres de transports destinés aux seniors et proposés par Ile-de-France Mobilités (Navigo Senior à 37,60 € par mois) et par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne (forfaits Améthyste de 20 à 25€ par an sous conditions de ressources).

Le Pass local est avantageux pour les usagers réguliers des réseaux de bus locaux (au moins 55 montées dans l'année) et n'utilisant pas ou peu le train. Par ailleurs, le Pass local fonctionne par année civile et de fait le tarif est dégressif en fonction du mois d'abonnement.

Comment vous abonner ou renouveler votre Pass local ?

- En envoyant ce formulaire accompagné du règlement (chèque uniquement à l'ordre de Transdev) à l'adresse suivante : *TRANSDEV IDF - Service PASS LOCAL -12 Rue du Petit Rocher - 77870 VULAINES SUR SEINE.*
- PIECES A JOINDRE
 - Justificatif de domicile
 - Avis d'impôt établi en 2022 sur les revenus de 2021.
 - Photo d'identité (uniquement si 1^{ère} demande)
 - 1 enveloppe timbrée à votre adresse

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ABONNEMENT (à compléter en majuscules)

1^{ère} demande

Renouvellement

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Courrier électronique :@.....

Numéro de téléphone : Date de Naissance :/...../.....

Tarif Pass Local 2023 :

janvier	février	mars
80 €	73,30 €	66,70 €
avril	mai	juin
60,00 €	53,30 €	46,70 €
juillet	août	septembre
40,00 €	33,30 €	26,70 €
octobre	novembre	décembre
20,00 €	13,30 €	6,70 €

Numéro du Pass Local 2022 :
.....

Date : / / 2023

Signature du demandeur :

CADRE RESERVE	Date d'enregistrement :/...../ 2023 N° Coupon 2023 :
	Demande validée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non :